



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 06 JUIN 2022

Monsieur Luc LALLEMAND
Président Directeur Général
SNCF Réseau
15-17 rue Jean-Philippe Rameau
CS 80001
93418 La Plaine Saint-Denis Cedex

OBJET : Forte dégradation de la qualité du service sur la ligne ferroviaire Toulouse-Tarbes

Monsieur le Président,

La ligne ferroviaire Toulouse-Tarbes subit, depuis le retour des vacances de printemps, des dysfonctionnements graves et récurrents qui entament la régularité des trains, confrontent les usagers à des situations aussi incompréhensibles qu'inextricables et discréditent le transport ferroviaire en général.

À titre d'illustration, les « journées noires » des 10 et 11 mai dernier se sont soldées par un total de 75 trains impactés, s'expliquant selon vos services par une conjonction de défaillances techniques des matériels de signalisation et de leurs procédures de réarmement inadaptées.

Les dysfonctionnements constatés ne se limitent pas à ces deux épisodes critiques. La régularité de la ligne est, depuis plusieurs mois, péjorée par des dérangements de passages à niveau, des restitutions de voies retardées et une gestion opérationnelle de ces incidents pour le moins défaillante. Malgré nos nombreuses alertes, aucune amélioration n'est apportée. Cette situation est totalement inacceptable.

Elle l'est d'autant plus au regard du caractère déterminant de cette liaison ferroviaire pour l'Occitanie et les territoires desservis, ainsi que des enveloppes financières allouées par la Région et l'Etat pour en améliorer la performance. Ces perturbations constituent un réel préjudice pour les voyageurs, pour lesquels la Région déploie des efforts constants pour fidéliser leur usage quotidien du train en raison de l'alternative qu'il constitue dans un contexte d'envolée des prix des carburants et face à l'urgence climatique.

La ligne Toulouse-Tarbes fait l'objet depuis plusieurs années, dans le cadre du plan rail, d'un vaste programme de travaux de modernisation, destiné à ramener sa performance à des niveaux adéquats et en phase avec les besoins de mobilité croissants observés sur cet axe. La Région a ainsi pris à sa charge 20 millions d'euros associés à la régénération de la caténaire.

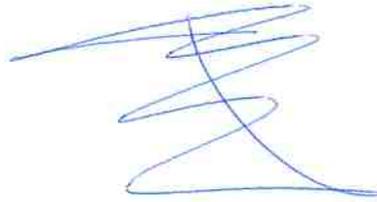


Pourtant, les investissements massifs déjà réalisés ne produisent pas les résultats attendus et les travaux qui se poursuivent apparaissent aujourd'hui non maîtrisés, dérivant en termes de coûts, de délais de finalisation et de gains de régularité. Les dérangements constatés sur les installations de signalisation (BAL et BAPR), équipements récents financés par l'Europe et la Région sur les sections Toulouse-Empalot et Muret-Boussens et supposés apporter des améliorations notables, ne cessent d'inquiéter.

En conséquence, je vous demande que soient prises, sans délais, par SNCF Réseau toutes les actions nécessaires pour faire cesser ces dysfonctionnements et garantir la mise en œuvre d'un service de qualité.

Le durcissement des sanctions financières, que j'ai imposé dans la nouvelle convention TER, et la mobilisation de l'ensemble des équipes SNCF, ont permis une très nette amélioration de la régularité et de la ponctualité (91% à l'heure) des trains en Occitanie ces 24 derniers mois. Il doit en être de même sur la ligne Toulouse-Tarbes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Carole DELGA